

Séance du 24 MAI 2006

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Jean Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Pommiez, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mmes Favoreu-Dumas, Lauqué, Adjoint ; MM.Laroche, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Darmendrail, Jeambrun, Gentili-Bedarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Gramont, Larran-Lange, M. Causse, Mme Bisauta, M. Casenave, Mme Peyrucq, M. Larralde, Mme Baratchart-Damestoy Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Labayle à M. le Maire, Mme Durruty à M. Saussié ; M. Massé à Mme Dufrene ;M. Delas à Mme Darmendrail, M. Trunet à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Chevrel à M. Lozano ; Mme Bordenave à Mme Ipharraguerre, Mme Boé à Mme Lauqué ; Mme Chabaud-Nadin à M. Etchégaray, Mme Capdevielle à M. Casenave.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : PATRIMOINE - Reconstruction du Théâtre Municipal - Avenants aux marchés de travaux.

Monsieur Laroche présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les travaux de reconstruction du théâtre sont achevés. L'équipe de maîtrise d'œuvre procède actuellement à la préparation des décomptes généraux et définitifs de toutes les entreprises qui sont intervenues sur ce chantier particulièrement complexe.

Ainsi, au cours des travaux un certain nombre de modifications sont intervenues pour satisfaire les normes de sécurité, prendre en compte les demandes de l'architecte des Bâtiments de France ou encore améliorer le projet en fonction des éléments découverts lors des différentes phases d'avancement du chantier.

Aussi souvent que possible, des modifications générant des moins values ont également été demandées aux entreprises pour limiter le montant des dépenses supplémentaires.

Les éléments ci-dessous récapitulent les plus et moins values par lot. Les avenants portent essentiellement sur des lots de second œuvre.

Montants en € HT

LOT n° 9	Electricité courants forts/courants faibles	INEO
	Montant initial du marché :	378 054,11
	Deux avenants ont porté le marché à :	401 855,86
	Le montant du présent avenant en plus et moins value est de :	11 535,35
	Les travaux supplémentaires du présent avenant portent sur l'augmentation de la taille des luminaires dans les escaliers, le déplacement de luminaires situés dans le local batteries, la fourniture et la poste d'interphones pour sécuriser le refuge handicapés.	
	Le présent avenant représente une augmentation de :	2,87 %

LOT n° 10	Appareils élévateurs	OTIS
	Montant initial du marché :	82 511,00
	Le montant du présent avenant est de :	568,50
	Les travaux supplémentaires portent sur la fourniture et la pose de contacts à clés pour condamner l'accès aux étages supérieurs.	
	L'avenant représente une augmentation de :	0,69 %

LOT n° 11	Menuiserie bois	ATELIER D'AGENCEMENT
	Montant initial du marché :	337 930,00
	L'avenant n° 1 a porté le marché à :	357 971,61
	Le montant du présent avenant est de :	4 495,92
	Les travaux supplémentaires du présent avenant portent sur la modification de l'implantation des strapontins situés de part et d'autre du balcon.	
	Le présent avenant représente une augmentation de :	1,26 %

LOT n° 12	Metallerie/Serrurerie	SAMET BESSONART
	Montant initial du marché :	125 155,00
	L'avenant n° 1 a porté le marché à :	145 325,00
	Le montant du présent avenant est de :	290,00
	Les travaux supplémentaires concernent la réalisation de ventelles, la mise en place d'un vitrage feuilleté sur le panneau verrier du bar, la fourniture et la pose d'une porte métallique.	
	Le présent avenant représente une augmentation de :	0,19 %

LOT n° 13	Isolation/Cloisons/Plâtrerie	SUD EST ACOUSTIQUE
	Montant initial du marché :	288 394,74
	L'avenant n° 1 a porté le marché à :	332 896,74
	Le montant du présent avenant est de :	9 411,06
	Le présent avenant porte sur des doublages de cloisons coupe-feu dans les loges en dessous de scène, sur les sorties de secours dans le hall de la mairie.	
	Le présent avenant représente une augmentation de :	2,83 %

LOT n° 15	Revêtements de sols/Faïence	SOL ADOUR
	Montant initial du marché :	101 958,74
	L'avenant n° 1 a porté le marché à :	114 293,53
	Le montant du présent avenant en – value est de :	- 208,59
	Suppression tapis brosse n° 3	
	Le présent avenant représente une moins value de :	0,18 %

LOT n° 17	Fauteuils	MUSSIDAN
	Montant initial du marché :	116 565,96
	Le montant du présent avenant est de : Le présent avenant porte sur la rehausse des piétements des strapontins et le rajout de deux fauteuils.	2 888,26
	Le présent avenant représente une augmentation de :	2,48 %

LOT n° 18	Serrurerie scénique	TAMBE
	Montant initial du marché :	357 706,40
	Le montant du présent avenant est de : Le présent avenant porte sur la mise en place de deux plateformes supplémentaires destinées à recevoir les projecteurs d'éclairage de la coupole	6 657,00
	Le présent avenant représente une augmentation de :	1,86 %

LOT n° 21	Réseaux scéniques	INEO
	Montant initial du marché :	136 385,38
	L'avenant n° 1 a porté le marché à :	136 977,40
	Le montant du présent avenant est de : Le présent avenant porte sur les câblages supplémentaires nécessaires pour les éclairages de la coupole, les écrans plasma, la vidéo et une armoire sur grill	12 981,15
	Le présent avenant représente une augmentation de :	9,47 %

LOT n° 22	Rideaux Tentures	AZUR SCENIQUE
	Montant initial du marché :	30 018,00
	Le montant du présent avenant est de : La plus value porte sur le remplacement du rideau de scène initialement prévu par un tissu velours mieux adapté.	2 824,70
	Le présent avenant représente une augmentation de :	9,41 %

LOT n° 23	Eclairage scénique	AUDIOMASTER
	Montant initial du marché :	50 846,62
	Le montant du présent avenant est de : La plus value porte sur la mise en place d'un éclairage dynamique en sous face des gradins dans le hall	5 747,00
	Le présent avenant représente une augmentation de :	11,30%

LOT n° 24	Sonorisation vidéo	AUDIOMASTER
	Montant initial du marché :	84 785,72
	Le montant du présent avenant est de :	1 902,63
	Le présent avenant représente une augmentation de :	2,24 %

Le montant total des avenants passés ce jour est de 59 092,98 € HT, ce qui représente une augmentation de 1,25 %. Le montant total des marchés après avenants est porté à 4 760 764,33 € HT.

Compte tenu des avenants déjà intervenus, l'augmentation du montant initial des travaux est de 6,45 %.

La Commission d'appel d'offres, saisie le 17 mai 2006, a donné un avis favorable.-

Je vous demande d'approuver ces avenants et d'autoriser Monsieur le Député-Maire à les signer.

Adopté.

Mme Peyrucq, M. Larralde s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.